

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 18 janvier 2018

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 18 janvier à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le 12 janvier 2018. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. MACHADO – MME LOZINGUEZ
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – M. FELICANI – M. MARLIN – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN – MME PANO
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME DROUOT – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – M. DOSE – MME GUENSER – M. HUET – M. KOCH
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO
<i>Frouard</i>	MME FOUET à M. TRANCHINA
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN à M. FALCETTA
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Champigneulles</i>	MME SCHWARZ
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN
<i>Montenoy</i>	M. POINT

N°16 – DB du 18/01/2018

Rapporteur : M. BERGEROT

**Programme de travaux – rénovation de haltes fluviales
Sollicitation des partenaires financeurs**

En janvier 2015, le Bassin de Pompey a repris la compétence en matière de gestion des haltes fluviales et de camping-car. La Communauté de Communes a depuis engagé un travail en faveur du développement de l'itinérance touristique.

Par ailleurs Voies Navigables de France entame une démarche de valorisation touristique des voies d'eau du canal de la Marne au Rhin et de la Boucle de la Moselle. Dans le cadre des projets respectifs de VNF et du Bassin de Pompey, il est proposé de mettre en discussion un partenariat qui aura pour but d'engager les deux structures dans un développement concerté de la voie d'eau dans la durée.

La présente opération de travaux concerne l'aménagement et le développement de services de haltes fluviales et de camping-car, situées sur les communes de Champigneulles, Pompey et Millery.

Les objectifs principaux de l'aménagement des haltes fluviales et de camping-car sont :

- d'offrir aux usagers des aires d'accueil accueillantes, disposant de services adaptés à leurs besoins
- de relayer les usagers vers les sites touristiques, commerces et restaurants
- de favoriser l'itinérance multimodale, en connexion avec les voies vertes
- de faire des aires un espace partagé permettant le lien avec la population locale

Elle comprend des aménagements visant à conforter et augmenter les capacités d'accueil des haltes ainsi que le développement des services apportés aux plaisanciers.

Le montant total estimé de cette opération, maîtrise d'œuvre incluse, est de 320 000 € HT.

A ce titre, il est proposé à l'assemblée délibérante de déposer un dossier de demande de subventions auprès de nos partenaires financeurs.

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	% du montant HT
Maîtrise d'œuvre et frais annexes	32 K€	38,4 K€	Etat DETR	96 K€	30%
Travaux	288 K€	345,6 K€	Département	32 K€	10%
			Région <i>Aide aux projets structurants et à l'innovation touristique</i>	64 K€	20%
			Fonds européens (FEDER ou FEADER)	64 K€	20%
			Total aides	256 K€	80 %
			Autofinancement	64 K€	20 %
TOTAL avec tranche optionnelle	320 K€	384 K€	TOTAL	320 K€	100%

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission développement économique et tourisme du 11 janvier 2018,
- Après avis favorable du Bureau,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le programme d'investissement de 320 000 € HT relatif à la rénovation des haltes fluviales de Champigneulles, Millery et Pompey.

AUTORISE le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires aux dossiers de demandes de subvention et à les déposer auprès des partenaires financeurs éventuels.

AUTORISE le Président à engager des discussions pour un partenariat avec Voies Navigables de France.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRLIC

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20180118-16-DE
Date de télétransmission : 24/01/2018
Date de réception préfecture : 24/01/2018